L'ENCYCLIQUE « QUADRAGESIMO ANNO »

(*Voir le* JOURNAL DE ROUBAIX *des* 24, 27, 28, 29, 30 *mai et* 2 *juin.*)

CATHOLIQUES PASSÉS AU SOCIALISME

Cela étant, vénérables Frères, vous pouvez penser avec quelle douleur Nous voyons, dans certaines régions surtout, de Nos fils en grand nombre qui, gardant encore, Nous ne pouvons pas ne pas le croire, leur vraie foi et leur volonté droite, ont abandonné cependant le camp de l'Eglise pour passer dans les rangs du socialisme : les uns se réclamant ouvertement de son nom et professant ses doctrines, les autres entrant, par entraînement, ou même comme malgré eux, dans des associations qui, ou explicitement ou en fait sont socialistes.

Pour Nous, dans les anxiétés de Notre sollicitude paternelle, Nous Nous demandons et cherchons à comprendre comment il a pu se faire qu'ils en arrivent à une telle aberration, et il Nous semble que beaucoup d'entre eux répondent pour s'excuser : l'Eglise et ceux qui font profession de lui être attachés sont pour les riches et ne s'occupent pas des ouvriers, ne font rien pour eux; force leur était, s'ils voulaient pourvoir à leurs intérêts, d'entrer dans les rangs du socialisme.

C'est une chose bien lamentable, vénérables Frères, qu'il y ait eu, qu'il y ait même, hélas ! encore des hommes qui, tout en se disant catholiques, se souviennent à peine de cette sublime loi de justice et de charité en vertu de laquelle il ne nous est pas seulement enjoint de rendre à chacun ce qui lui revient, mais encore de porter secours à nos frères indigents comme au Christ lui-même; qui, chose plus grave, ne craignent pas d'opprimer les travailleurs par esprit de lucre. Bien plus, il en est qui abusent de la religion elle-même, cherchant à couvrir de son nom leurs injustes exactions, pour écarter les réclamations pleinement justifiées de leurs ouvriers. Nous ne cesserons jamais de stigmatiser une pareille conduite; ce sont ces hommes qui sont cause que l'Eglise, sans l'avoir en rien mérité, a pu avoir l'air et s'est vu accuser de prendre le parti des riches et de n'avoir aucun sentiment de pitié pour les besoins et les peines de ceux qui se trouvent déshérités de leur part de bien-être en cette vie.

Apparence fausse et accusation calomnieuse, toute l'histoire de l'Eglise en fournit la preuve ! L'Encyclique même dont nous célébrons l'anniversaire, est le témoignage le plus éclatant de la souveraine injustice avec laquelle ces calomnies et ces injures sont prodiguées à l'Eglise et à sa doctrine.

INVITATION A REVENIR

Mais tant s'en faut que, Nous laissant arrêter par l'injure qui Nous est faite ou abattre par Notre douleur de père, Nous repoussions et rejetions ces malheureux enfants qui ont été trompés et entraînés si loin de la vérité et du salut : au contraire, avec toute l'ardeur, toute la sollicitude dont Nous sommes capable, Nous les invitons à rentrer dans le sein de l'Eglise. Puissent-ils écouter Notre voix! Puissent-ils revenir là d'où ils sont partis, dans la maison paternelle, et rester fermes là où est leur vraie place, dans les rangs de ceux qui, fidèles aux avertissements de Léon XIII, solennellement renouvelés par Nous, s'efforceront de restaurer la société selon l'esprit de l'Eglise, fortement unis par la justice sociale et la charité sociale. Qu'ils en soient bien persuadés, même sur cette terre, ils ne pourront trouver nulle part un bonheur plus complet qu'auprès de Celui, qui, riche, s'est fait pauvre pour nous enrichir par sa pauvreté, qui a été indigent et voué au travail dès sa jeunesse, qui appelle à lui tous ceux qui sont accablés par le travail et la peine, afin de les réconforter pleinement dans la charité de son cœur, qui enfin, sans autre acception de personne, demandera plus à qui aura davantage et rendra à chacun selon ses œuvres.

III. — LA RÉFORME DES MŒURS

Mais, à considérer les choses plus à fond, il apparaît avec évidence que cette restauration sociale tant désirée doit être précédée par une complète rénovation de cet esprit chrétien qu'ont malheureusement trop souvent perdu ceux qui s'occupent des questions économiques; sinon, tous les efforts seraient vains, on construirait non sur le roc, mais sur un sable mouvant.

Et certes, le regard que Nous venons de jeter sur le régime économique moderne, vénérables Frères et très chers Fils, a montré qu'il souffrait de maux très profonds. Nous avons fait ensuite l'examen du communisme et, toutes leurs formes, même les plus mitigées, se sont révélées très éloignées de l'Evangile.

« C'est pourquoi — pour employer les paroles même de Notre prédécesseur, — si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme ». Lui seul peut apporter un remède efficace à cette excessive préoccupation des choses périssables, origine de tous les vices. Lui seul, lorsque les hommes sont fascinés et complètement absorbés par les biens de ce monde qui passe, peut en détourner leurs regards et les élever vers le ciel. De ce remède, qui niera que la société ait aujourd'hui le plus grand besoin ?

Le plus grand désordre du présent régime économique : la ruine des âmes

La plupart des hommes, en effet, sont presque exclusivement frappés par les bouleversements temporels, les désastres et les calamités terrestres. Mais à regarder ces choses comme il convient, du point de vue chrétien, qu'est-ce que tout cela comparé à la ruine des âmes ? Car il est exact de dire que telles sont, actuellement, les conditions de la vie économique et sociale qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'œuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel.

Constitué pasteur et gardien de ces innombrables brebis par le premier pasteur qui les a rachetées de son sang, Nous ne pouvons sans une poignante émotion, arrêter Nos regards sur leur immense détresse. C'est pourquoi, Nous souvenant de Notre charge pastorale, Nous ne cessons, avec une paternelle sollicitude de chercher les moyens de leur venir en aide, recourant aussi aux efforts infatigables de ceux qu'y invite un devoir de justice et de charité. A quoi servira d'ailleurs aux hommes de gagner tout l'univers par une plus rationnelle exploitation de ses ressources, s'ils viennent à perdre leurs âmes ? A quoi servira de leur inculquer les sûrs principes qui doivent gouverner leur activité économique, s'ils se laissent dévorer par une cupidité sans frein et un égoïsme sordide, si « connaissant la loi de Dieu, ils agissent tout à l'opposé de ses préceptes ».

Les causes du mal

La déchristianisation de la vie sociale et économique et sa conséquence, l'apostasie des masses laborieuses, résultent des affections désordonnées de l'âme, triste suite du péché originel qui, ayant détruit l'harmonieux équilibre des facultés, dispose les hommes à l'entraînement facile des passions mauvaises et les incite violemment à mettre les biens périssables de ce monde au-dessus des biens durables de l'ordre surnaturel. De là cette soif insatiable des richesses et des biens temporels qui, de tous temps sans doute, a poussé l'homme à violer la loi de Dieu et à fouler aux pieds les droits du prochain, mais qui, dans le régime économique moderne, expose la fragile humanité à tomber beaucoup plus fréquemment. L'instabilité de la situation économique et celle de l'organisme économique tout entier exigent de tous ceux qui y sont engagés la plus absorbante activité. Il en est résulté chez certains un tel endurcissement de la conscience que tous les moyens leur sont bons qui permettent d'accroître leurs profits et de défendre contre les brusques retours de la fortune les biens si péniblement acquis ; les gains si faciles qu'offre à tous l'anarchie des marchés attirent les fonctions de l'échange, trop de gens dont le seul désir est de réaliser des bénéfices rapides par un travail insignifiant, et dont la spéculation effrénée fait monter et baisser incessamment tous les prix au gré de leur caprice et de leur avidité, déjouant par là les sages prévisions de la production. Les institutions juridiques destinées à favoriser la collaboration des capitaux, en divisant et en limitant les risques, sont trop souvent devenues l'occasion des plus répréhensibles excès ; nous voyons, en effet, les responsabilités atténuées au point de ne plus toucher que médiocrement les âmes : sous le couvert d'une résignation collective se commettent les injustices et les fraudes les plus condamnables ; les hommes qui gouvernent ces groupements économiques trahissent au mépris de leurs engagements, les droits de ceux qui leur ont confié l'administration de leur épargne. Il faut signaler enfin ces hommes trop habiles qui, sans s'inquiéter du résultat honnête et utile de leur activité, ne craignent pas d'exciter les mauvais instincts de la clientèle pour les exploiter au gré de leurs intérêts.

Une sûre discipline morale, fortement maintenue par l'autorité sociale, pourrait corriger ou même prévenir ces défaillances. Malheureusement, elle a manqué trop souvent. Le nouveau régime économique faisant ses débuts au moment où le rationalisme se propageait et s'implantait, il en résulta une science économique séparée de la loi morale et, par suite libre cours fut laissé aux passions humaines.

Dès lors, un beaucoup plus grand nombre d'hommes, uniquement préoccupés d'accroître par tous les moyens leur fortune, ont mis leurs intérêts au-dessus de tout et ne se sont fait aucun scrupule même des plus grands crimes contre le prochain. Ceux qui se sont les premiers engagés dans cette voie large qui mène à la perdition ont aisément trouvé beaucoup d'imitateurs de leur iniquité, soit grâce à l'exemple de leur éclatant succès et à l'étalage insolent de leur vie fastueuse, soit en ridiculisant les répugnances des consciences plus délicates, soit encore en écrasant leurs concurrents plus scrupuleux.

La démoralisation des cercles dirigeants de la vie économique devait, par une pente fatale, atteindre le monde ouvrier et l'entraîner dans la même ruine, d'autant plus qu'un très grand nombre de maîtres, sans souci des âmes et même totalement indifférents aux intérêts supérieurs de leurs employés, ne voyaient en eux que des instruments. On est effrayé quand on songe aux graves dangers que courent, dans les ateliers modernes, la moralité des travailleurs, celle des plus jeunes surtout, la pudeur des femmes et des jeunes filles ; quand on pense aux obstacles que souvent le régime actuel du travail, et surtout les conditions déplorables de l'habitation, apportent à la cohésion et à l'intimité de la vie familiale ; quand on se rappelle les difficultés si grandes et si nombreuses qui s'opposent à la sanctification des jours de fête ; quand on considère l'universel affaiblissement de ce vrai sens chrétien qui portait jadis si haut l'idéal même des simples et des ignorants, et qui a fait place à l'unique préoccupation du pain quotidien. Contrairement aux plans de la providence, le travail, destiné, même après le péché originel, au perfectionnement matériel et moral de l'homme, tend, dans ces conditions, à devenir un instrument de dépravation : la matière inerte sort ennoblie de l'atelier, tandis que les hommes s'y corrompent et s'y dégradent ».

Remèdes

a) RATIONALISATION CHRÉTIENNE

A cette crise si douloureuse des âmes qui, tant qu'elle subsistera, frappera de stérilité tout effort de régénération sociale, il n'est de remède efficace que dans un franc et sincère retour à la doctrine de l'Evangile, aux préceptes de Celui qui a les paroles de la vie éternelle, ces paroles qui demeurent quand bien même le ciel et la terre viendraient à périr. Les experts en sciences sociales appellent à grands cris une rationalisation qui rétablira l'ordre dans la vie économique. Mais cet ordre que Nous réclamons avec insistance et dont Nous aidons de tout Notre pouvoir l'avènement, restera nécessairement incomplet, aussi longtemps que toutes les formes de l'activité humaine ne conspireront pas harmonieusement à imiter et à réaliser, dans la mesure du possible, l'admirable unité du plan divin. Nous entendons parler ici de cet ordre parfait que ne se lasse de prêcher l'Eglise et que réclame la droite raison elle-même, de cet ordre qui place en Dieu le terme premier et suprême de toute activité créée, et n'apprécie les biens de ce monde que comme simples moyens dont il faut user dans la mesure où ils conduisent à cette fin. Loin de déprécier, comme moins conforme à la dignité humaine, l'exercice des professions lucratives, cette philosophie nous apprend au contraire à y voir la volonté sainte du Créateur, qui a placé l'homme sur la terre pour qu'il la travaille et la fasse servir à toutes ses nécessités. Il n'est donc pas interdit à ceux qui produisent, d'accroître honnêtement leurs biens; il est équitable, au contraire, que quiconque rend service à la société et l'enrichit profite, lui aussi, selon sa condition, de l'accroissement des biens communs, pourvu que, dans l'acquisition de la fortune, il respecte la loi de Dieu et les droits du prochain, et que, dans l'usage qu'il en fait, il obéisse aux règles de la foi et de la raison. Si tout le monde, partout et toujours, se conformait à ces règles de conduite, non seulement la production et l'acquisition des biens de ce monde, mais encore leur consommation, aujourd'hui si souvent désordonnée, seraient bientôt ramenées dans les limites de l'équité et d'une juste répartition; à l'égoïsme sans frein, qui est la honte et le grand péché de notre siècle, la réalité des faits opposerait cette règle à la fois très douce et très forte de la modération chrétienne, qui ordonne à l'homme de chercher avant tout le règne de Dieu et de sa justice, dans la certitude que les biens temporels eux-mêmes lui seront donnés par surcroît en vertu d'une promesse formelle de la libéralité divine.

b) LE ROLE DE LA CHARITÉ

Mais pour assurer pleinement ces réformes, il faut compter avant tout sur la charité, qui est le lien de la perfection. Combien se trompent les réformateurs imprudents qui, satisfaits de faire observer la justice commutative, repoussent avec hauteur le concours de la charité! Certes, l'exercice de la charité ne peut être considérée comme tenant lieu des devoirs de justice qu'on se refuserait à accomplir. Mais, quand bien même chacun ici-bas aurait obtenu tout ce à quoi il a droit, un champ bien large resterait encore ouvert à la charité. La justice seule, même scrupuleusement pratiquée, peut bien faire disparaître les causes des conflits sociaux; elle n'opère pas, par sa propre vertu, le rapprochement des volontés et l'union des cœurs. Or, toutes les institutions destinées à favoriser la paix et l'entr'aide parmi les hommes, si bien conçues qu'elles paraissent, reçoivent leur solidité surtout du lien spirituel qui unit les membres entre eux. Quand ce lien fait défaut, une fréquente expérience montre que les meilleures formules restent sans résultat. Une vraie collaboration de tous en vue du bien commun ne s'établira donc que lorsque tous auront l'intime conviction d'être les membres d'une grande famille et les enfants d'un même Père céleste, de ne former même dans le Christ qu'un seul corps dont ils sont réciproquement les membres, en sorte que si l'un souffre tous souffrent. Alors, les riches et les dirigeants, trop longtemps indifférents au sort de leurs frères moins fortunés, leur donneront des preuves d'une charité effective, accueilleront avec une bienveillance sympathique leurs justes revendications, excuseront et pardonneront à l'occasion leurs erreurs et leurs fautes. De leur côté, les travailleurs déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie que les fauteurs de la lutte des classes exploitent avec tant d'habileté, ils accepteront sans rancœur la place que la divine Providence leur a assignée; ou plutôt ils en feront grand cas, comprenant que tous, en accomplissant leur tâche, ils collaborent utilement et honorablement au bien commun et qu'ils suivent de plus près les traces de Celui qui, étant Dieu, a voulu parmi les hommes être un ouvrier et être regardé comme un fils d'ouvrier.

La tâche est difficile

C'est donc de ce nouveau rayonnement de l'esprit évangélique sur le monde, esprit de modération chrétienne et d'universelle charité, que sortiront, Nous en avons la ferme confiance, cette restauration pleinement chrétienne de la société, objet de tant de désirs, et « la Paix du Christ dans le Règne du Christ », restauration et paix auxquelles, dès le début de Notre Pontificat, Nous avons fermement résolu de consacrer tous Nos soins et Notre pastorale sollicitude. Et vous, vénérables Frères, qui gouvernez avec Nous, par la volonté de l'Esprit-Saint, l'Eglise de Dieu, vous collaborez à une œuvre primordiale, en ce moment la plus nécessaire, avec une ardeur et un zèle dignes de toutes louanges. Recevez donc des éloges bien mérités, ainsi que tous ces vaillants auxiliaires, prêtres et laïques, que Nous voyons avec joie prendre chaque jour leur part de cette grande tâche. Nos chers Fils dévoués à l'Action catholique, qui généreusement se consacrent avec Nous à la solution des problèmes sociaux, dans la mesure où l'Eglise, de par son institution divine, a le droit et le devoir de s'en occuper. Nous les exhortons tous instamment dans le Seigneur à ne pas épargner leur peine, à ne se laisser vaincre par aucune difficulté, mais à montrer chaque jour un nouveau courage et de nouvelles forces. Certes, c'est une œuvre ardue que Nous leur proposons. Nous le savons : dans toutes les classes de la société, et en haut et en bas, il y a bien des obstacles à vaincre. Cependant, qu'ils ne perdent pas confiance. S'exposer à d'âpres combats, c'est le propre des chrétiens; accomplir ces tâches difficiles, c'est le fait de ceux qui, en bons soldats du Christ, le suivent de plus près.

Aussi, comptant uniquement sur le tout puissant concours de Celui qui a voulu ouvrir à tous les hommes les voies du salut, efforçons-nous d'aider autant que nous pouvons les pauvres âmes éloignées de Dieu, de les dégager des soins temporels qui les absorbent à l'excès, et enseignons-leur à tendre avec confiance vers les biens éternels. On peut espérer obtenir ce résultat plus aisément qu'il ne semble de prime abord. Car, si les hommes les plus déchus gardent au fond d'eux-mêmes comme un feu couvant sous la cendre, d'admirables ressources spirituelles, qui sont le témoignage non équivoque d'âmes naturellement chrétiennes, combien plus n'en doit-il pas rester dans les cœurs de ceux, si nombreux, qui ont erré plutôt par ignorance ou par l'effet des circonstances extérieures !

D'ailleurs, des signes pleins de promesses d'une rénovation sociale apparaissent dans les organisations ouvrières, parmi lesquelles Nous apercevons, à la grande joie de Notre âme, des phalanges serrées de jeunes travailleurs chrétiens qui se lèvent à l'appel de la grâce divine et nourrissent la noble ambition de reconquérir au Christ l'âme de leurs frères. Nous voyons avec un égal plaisir les dirigeants des organisations ouvrières qui, oublieux de leurs intérêts et soucieux d'abord du bien de leurs compagnons, s'efforcent d'accorder leurs justes revendications avec la prospérité de la profession, et ne se laissent détourner de ce généreux dessein par aucun obstacle, par aucune défiance. Et parmi les jeunes gens que leur talent ou leur fortune appelle à prendre bientôt une place distinguée dans les classes supérieures de la société, on en voit un grand nombre qui étudient avec un vif intérêt les problèmes sociaux et donnent la joyeuse espérance qu'ils se voueront tout entiers à la rénovation sociale.

La méthode à suivre

Les circonstances, vénérables Frères, nous tracent donc clairement la voie dans laquelle nous devons nous engager. Comme à d'autres époques de l'histoire de l'Eglise, nous affrontons un monde retombé en grande partie dans le paganisme. Pour ramener au Christ ces diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut avant tout recruter et former dans leur sein même des auxiliaires de l'Eglise qui comprennent leur mentalité, leurs aspirations, qui sachent parler à leurs cœurs dans un esprit de fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et des commerçants.

Ces apôtres laïques du monde ouvrier ou patronal, c'est avant tout à vous, vénérables Frères, et à votre clergé, qu'il revient de les rechercher avec soin, de les choisir avec prudence, de les former et de les instruire. Une tâche très délicate s'impose dès lors aux prêtres. Que tous ceux qui grandissent pour le service de l'Eglise s'y préparent par une sérieuse étude des principes qui régissent la chose sociale. Mais ceux que vous désignerez tout particulièrement pour ce ministère devront posséder un sens très délicat de la justice, savoir s'opposer avec une constante fermeté aux revendications exagérées et aux injustices d'où qu'elles viennent, se distinguer par leur sage modération éloignée de toute exagération; qu'ils soient par-dessus tout intimement pénétrés de la charité du Christ, qui seule peut soumettre, avec force et suavité, les volontés et les cœurs aux lois de la justice et de l'équité. C'est dans cette voie, qui plus d'une fois déjà a conduit au succès, qu'il faut, n'en doutons pas, nous engager courageusement.

Quant à Nos chers Fils qui sont choisis pour une si grande tâche, Nous les exhortons vivement dans le Seigneur à se donner tout entiers à la formation des hommes qui leur sont confiés, mettant en œuvre, pour remplir cet office sacerdotal et apostolique au premier chef, toutes les ressources d'une formation chrétienne : éducation de la jeunesse, associations chrétiennes, cercles d'études selon les enseignements de la foi. Surtout qu'ils apprécient et qu'ils emploient pour le bien de leurs disciples ce précieux instrument de rénovation individuelle et sociale que sont, Nous l'avons dit déjà dans Notre Encyclique *Mens nostra*, les exercices spirituels. Ces exercices, Nous les avons déclarés très utiles pour tous les laïques, pour les ouvriers eux-mêmes, et Nous les avons, à ce titre, vivement recommandés. Dans cette école de l'esprit se forment au feu de l'amour du cœur de Jésus non seulement d'excellents chrétiens, mais de vrais apôtres du Cénacle, forts dans leur foi, constants devant toutes les persécutions, uniquement soucieux de travailler à répandre le règne du Christ.

Et assurément, c'est maintenant surtout qu'on a besoin de ces vaillants soldats du Christ, qui de toutes leurs forces travaillent à préserver la famille humaine de l'effroyable ruine qui la frapperait si le mépris des doctrines de l'Evangile laissait triompher un ordre de choses qui foule aux pieds les lois de la nature non moins que celles de Dieu. L'Eglise du Christ, bâtie sur la pierre inébranlable, n'a rien à craindre pour elle-même, sachant bien que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : elle a même la preuve, par l'expérience de tant de siècles, qu'elle sort toujours des plus violentes tempêtes plus forte et glorieuse de nouveaux triomphes. Mais son cœur de mère ne peut pas ne pas s'émouvoir devant les maux sans nombre dont ces tempêtes accableraient des milliers d'hommes, et par-dessus tout devant les dommages spirituels très graves qui en résulteraient et qui amèneraient la ruine de tant d'âmes rachetées par le sang du Christ.

Tout donc doit être tenté pour détourner de la société humaine des maux si grands : là doivent tendre tous nos efforts, là nos prières, assidues et ferventes. Car, avec le secours de la grâce divine, nous avons en nos mains le sort de la famille humaine.

Ne permettons pas, vénérables Frères et chers Fils, que les enfants de ce siècle paraissent être plus habiles entre eux que nous qui par la divine Bonté sommes enfants de la lumière. Nous les voyons, en effet, avec une étonnante sagacité, se choisir des adeptes pleins d'activité et les former à répandre leurs erreurs de jour en jour plus largement, dans toutes les classes, sur tous les points du globe. Toutes les fois que leur lutte contre l'Eglise du Christ veut se faire plus violente, nous les voyons, renonçant à leurs querelles intestines, faire front avec une concorde parfaite et poursuivre leur dessein dans une complète unité de toutes leurs forces.

Que tous s'unissent et coopèrent étroitement

Combien d'œuvres magnifiques entreprend de toutes parts le zèle infatigable des catholiques, soit pour le bien social et économique, soit en matière scolaire et religieuse, il n'est personne qui l'ignore. Mais il n'est pas rare que l'action de ce travail admirable devienne moins efficace par suite d'une excessive dispersion des forces. Qu'ils s'unissent donc, tous les hommes de bonne volonté, qui, sous la direction des pasteurs de l'Eglise, veulent combattre ce bon et pacifique combat du Christ; que, sous la conduite de l'Eglise et à la lumière de ses enseignements, chacun selon son talent, ses forces, sa condition, tous s'efforcent d'apporter quelque contribution à l'œuvre de restauration sociale chrétienne que Léon XIII a inauguré par son immortelle Lettre *Rerum novarum*; n'ayant en vue ni eux-mêmes, ni les avantages personnels, mais les intérêts de Jésus-Christ : ne cherchant pas à faire prévaloir à tout prix leurs propres idées, mais prêts à les abandonner, si excellentes soient-elles, dès que semble le demander un bien commun plus considérable : en sorte que, en tout et sur tout, règne le Christ, à qui soit honneur, gloire et puissance dans tous les siècles !

Pour qu'il en soit ainsi, à vous tous, vénérables Frères et chers Fils, à vous tous qui êtes membres de la grande famille catholique confiée à Nos soins, mais avec une particulière affection de Notre cœur à vous, ouvriers et autres travailleurs des métiers manuels que la divine Providence Nous a plus fortement recommandés, ainsi qu'aux patrons chrétiens, Nous accordons paternellement la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mai 1931, de Notre pontificat la dixième année.

FIN

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 3 juin :

Aujourd'hui, sainte Clotilde; demain, Fête-Dieu.

Soleil : Lever à 4 h. 53, coucher à 20 h. 44.

Lune : Pleine du 31, dernier quartier le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 3 juin (Région Nord) : Assez beau temps. Ciel brumeux le matin et devenant ensuite nuageux avec belles éclaircies; vent variable, 4 à 5 mètres. Le maximum de température sera en hausse de 3° sur la veille.

Caisse d'Epargne : de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Voici le compte rendu sommaire de la séance du 29 mai 1931 :

Habitations à bon marché. — Loi Loucheur. — La Chambre de Commerce accorde des subventions à neuf nouveaux bénéficiaires de la loi Loucheur, conformément à son règlement particulier.

Consulats. — Nominations. — M. le Préfet du Nord a informé la Chambre de Commerce de la nomination de M. Antoine Segard comme vice-consul de la République Argentine à Tourcoing, et de celle de M. Adan Maurique Rios comme consul général du Guatemala à Paris, avec juridiction sur le département du Nord.

Statut fiscal des Coopératives. — La Chambre de Commerce de Roubaix a étudié la proposition de loi, déposée par M. Chanal adoptée par le Sénat le 12 février dernier et actuellement en instance devant la Chambre des députés, qui tend à autoriser l'union entre elles des Coopératives agricoles de production et de vente et, en outre, l'union de ces Coopératives agricoles avec les Sociétés Coopératives de consommation ou les Unions de Coopératives de consommation fonctionnant sous le régime de la loi du 7 mai 1927, ainsi qu'une seconde proposition de loi déposée par MM. les députés Barthe, de Monicault et 352 de leurs collègues qui, s'inspirant — dit l'exposé des motifs — de la loi de base du 5 août 1920 sur le crédit mutuel et la coopérative agricole, tend à exonérer les sociétés coopératives et leurs unions, qui reçoivent, transforment, mélangent et vendent exclusivement les produits des exploitations agricoles de leurs membres de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et de la taxe sur le chiffre d'affaires.

La Chambre de Commerce de Roubaix a émis le vœu suivant :

« Considérant que la proposition de loi de M. Chanal et celle de MM. Barthe et de Monicault sur le statut des coopératives tendent à établir en faveur d'une seule catégorie de Français des faveurs exorbitantes;

» Que le commerce libre est indispensable à la vie économique du pays;

» Qu'il constitue l'une des sources essentielles de recettes pour le Trésor et que la concurrence que lui feraient les coopératives privilégiées mettrait de ce seul fait les finances publiques en danger;

» Que l'organisation de la production agricole en vue d'une meilleure production et d'un écoulement plus rationnel de ses produits, désirable notamment dans l'intérêt de la vie moins chère, ne doit pas se faire au détriment et aux frais de l'autre moitié du pays;

» Qu'en tout état de cause le principe de l'égalité fiscale doit être strictement respecté et qu'en particulier l'impôt sur le chiffre d'affaires qui dans son essence est un impôt de consommation, doit frapper toutes les marchandises mises en vente;

» La Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que la proposition de loi de M. Chanal et la proposition de loi de MM. Barthe et de Monicault soient repoussées par le Parlement et s'élève énergiquement contre toute initiative de ce genre, tendant à créer un régime de faveur pour une catégorie de citoyens. »

Régime douanier applicable à l'importation des marchandises anglaises. — La Chambre de Commerce de Roubaix ayant été saisie par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie de la demande du gouvernement britannique tendant à modifier le régime douanier applicable à l'importation des marchandises anglaises, par la réduction du quart des droits existants sur un certain nombre d'articles, et la consolidation des taxes ainsi réduites, ainsi que la consolidation d'un certain nombre de droits actuellement en vigueur, a procédé à une enquête auprès des principales industries exportatrices de sa circonscription. Les résultats de cette consultation lui ont permis d'établir un rapport important, en réponse aux questions posées par M. le Ministre du Commerce.

Ce rapport comprend, préalablement à l'examen du cas particulier de chaque industrie, une série d'observations générales, dont voici un résumé très succinct.

1° La clause de la nation la plus favorisée amènerait automatiquement à faire bénéficier nombre de pays, gros producteurs, des avantages qui pourraient être concédés à la Grande-Bretagne.

Ceci pose une question essentielle qui devrait être résolue avant de passer à la phase active des négociations avec l'Angleterre.

2° Abaissement des tarifs douaniers par les accords antérieurs ;

Les accords douaniers conclus ces dernières années ont d'une manière générale, réduit les droits de nombre de produits à l'entrée en France. C'est ainsi que les taxes applicables aux cotons manufacturés en provenance d'Angleterre, ont été abaissées, selon les articles de 5 % à 27 % en 1928.

C'est là un élément qu'il y a lieu d'utiliser dans la discussion en préparation.

3° Contrepartie des abaissements demandés :

Il est indispensable d'envisager en même temps que les concessions à lui faire, les avantages que, en bonne logique, l'Angleterre doit être invitée à nous accorder en échange.

Sur ce point, des éléments importants de l'industrie lainière ont fourni une indication intéressante; ils se déclarent prêts à accorder à l'Angleterre une partie des satisfactions qu'elle demande si en échange nous pouvions avoir l'assurance d'être à l'avenir exonérés de tous droits à payer à l'entrée dans ce pays.

4° L'abaissement de droits demandés et la situation actuelle :

On ne peut manquer de remarquer que le moment est assez mal choisi pour demander à la France des concessions douanières. Nos industries voient sans cesse grandir les obstacles sur les marchés étrangers et notre balance commerciale accuse durement ces difficultés. A de très nombreuses reprises, ces dernières années et ces derniers mois surtout, nous avons attiré sur elles l'attention des Pouvoirs publics, en faisant valoir que des mesures s'imposaient pour éviter une crise grave, que tout annonçait. Or, c'est en plein épanouissement de cette crise, au milieu des conflits qu'elle cause et qui ne pourront que l'aggraver encore, que l'on nous demande de consentir encore des facilités à des concurrents. Il ne peut y être répondu favorablement que si, à l'intérieur comme à l'extérieur, une contrepartie substantielle est accordée au commerce et à l'industrie.

Ceux-ci, pour continuer à vivre, surtout sous le régime envisagé, ont l'impérieux besoin de desserrer leurs prix de revient.

Révision de la législation fiscale: lutte contre la hausse du prix de la vie, tels sont les deux éléments sur lesquels il faut agir.

On touche ainsi à un des points les plus délicats de notre politique économique, celui de la politique de protection douanière en faveur de l'agriculture. Nous avons là-dessus aussi nettement donné notre avis chaque fois que les circonstances l'ont commandé.

Nous répéterons une fois de plus que nous n'admettons pas les lois et les mesures d'exception prises en faveur d'une branche de l'économie nationale au détriment des autres.

La protection exagérée de l'agriculture conduit fatalement à la vie toujours plus chère, donc aux prix de revient toujours plus élevés, alors que tous nos concurrents diminuent les salaires et simultanément abaissent leur coût de vie.

Il convient de ne pas perdre de vue, si l'on veut pouvoir négocier avec la Grande-Bretagne ces considérations qui peuvent se condenser dans la formule suivante :

« Si l'on veut réduire les droits sur un article, il faut réduire dans les mêmes proportions les droits sur les éléments qui entrent dans sa fabrication. »

(*à suivre*).

HALLE FLIPO. — Au kilo: beurre le meilleur, 19,50; Gruyère, 15; Hollande gras, 9; Chocolat, 10; Margarine, 9.20. Immense choix biscuits, bas prix. 25932

LA JOURNÉE NATIONALE DES MÈRES

La matinée artistique du 7 juin

Dimanche prochain, à 15 h. 30, aura lieu à l'Hippodrome-Théâtre la matinée artistique en l'honneur des enfants primés au concours du compliment à la maman, offerte par le Comité de la Journée des Mères. Elle est organisée par le Petit Monde Artistique de Roubaix.

L'entrée des premières et deuxièmes galeries est entièrement libre. Les portes seront ouvertes à 15 heures.

Les compositions des quatre premiers concurrents primés seront lues par leurs auteurs. Les touchantes épîtres de nos jeunes concitoyens seront encadrées par les productions toujours si goûtées du Petit Monde Artistique, les amusantes pasquilles de notre sympathique concitoyen M. Bodart-Timal et d'une belle œuvre de Mytis, « Sin mon père », interprétée par une troupe d'excellents artistes.

Les lauréats du concours du compliment à la maman recevront une invitation pour deux personnes, qu'ils pourront faire numéroter chez Jubé, rue de la Gare, dans l'emplacement qui leur a été réservé aux pourtours.

FILATURES DU FRESNOY, 65, Bd de la République, Rx. — Laines à tricoter, à la pelote : Laine extra Mérinos, 3.25 ; grosse laine chinée sport, 2.75 ; laine soyeuse, 1.95 ; laine et soie, 2.60. Qualité courante 1.45 et 1.75. Solde : 1.15. Magasin de détail à l'usine. 34040

UNE CONFÉRENCE DE Me ROBYN A L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMPTABLES

Mardi à 19 h., sous les auspices de l'Association régionale des comptables, Me Robyn, dans la salle des ventes de la Chambre de commerce, a exposé devant un auditoire de professionnels, un sujet sur lequel il est particulièrement averti : « La cessation des paiements, ouverture des liquidations judiciaires et faillites, report de cessation des paiements et toutes conséquences qui en découlent pour les différentes catégories de créanciers ».

Ces questions dans une région comme la nôtre ont une importance que l'on devine facilement et c'est avec beaucoup de clarté que le conférencier détailla entre autres les modalités des articles 446, 447 et 448 qui s'appliquent aux actes passés en « période suspecte ».

Le conférencier étayait ses dires d'exemples tirés tant de son fond personnel que de la jurisprudence établie en cette matière.

En une heure et demie, Me Robyn passa en revue les opérations si délicates et si controversées passées en « période suspecte » et énuméra les points sur lesquels la nullité est recevable et ceux dont l'art. 447 ne traitent que comme simplement annulables.

De très claires observations furent faites également sur le gage et la nécessité du dessaisissement du débiteur, sur les catégories d'actes de l'art. 446 frappés de nullité lorsqu'ils figurent en période suspecte, sur les délais, en un mot tout ce qu'a intérêt à connaître le créancier en regard d'une situation difficile de son débiteur fut mis en relief avec beaucoup de talent.

Etab. MONNIER et LAMARQUE, 119, r. d'Anzin. T. 18.65. Charbons. Anthracite. Aggloméré. Spécialité de Bruay. 24369

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS CHANGE DE LOCAL

A partir de ce jour, les bureaux de la Fraternelle des combattants roubaisiens sont transférés du 43, rue de la Gare au 72 de la même rue, soit au coin de la rue de la Gare et de la rue Nationale.

Les nouveaux services des assurances sociales et de la Mutuelle Retraite s'étant considérablement développés, les précédents locaux sont devenus trop petits et force a été au Conseil d'administration de chercher un siège qui puisse loger ces services en même temps que ceux existant précédemment.

UNE BELLE EXCURSION EN PERSPECTIVE

Le Radio-Club du Nord de la France, promoteur des nombreuses manifestations qui ont eu lieu dans notre ville, groupement bien connu de tous les sans-filistes, organise prochainement une magnifique excursion.

Cette excursion se fera dans la région parisienne, et comportera la visite de l'Exposition coloniale, à laquelle une journée entière sera consacrée. Il est inutile de souligner le puissant attrait de cette Exposition, dont les échos enchanteurs nous sont déjà parvenus.

Mais le but principal de l'excursion, le but scientifique sera la visite des centres d'études et d'expériences de M. William Loth, savant français, situés à Vaux-sur-Seine, ainsi que la visite de la nouvelle station de Radio-Paris aux Essarts-le-Roi qui sera l'une de nos plus puissantes et plus belles stations de Radiodiffusion.

Ce circuit de plus de 120 km. dans une région des plus riantes s'effectuera en autocar, et sera certes très attrayant. Quant aux centres d'études de Vaux-sur-Seine, beaucoup de nos lecteurs, qui ont assisté à la dernière conférence de M. Bourgonnier, principal collaborateur de M. William Loth, faite en notre ville, savent qu'ils comprennent toute une installation de démonstration des nouveaux procédés de guidage par câble et ondes dirigées des navires et avions. Nul doute que les expériences qui seront réalisées en présence de nos sans-filistes seront des plus intéressantes et des plus instructives.

Le Radio-Club du Nord de la France a pu, grâce aux précieux concours qui lui furent accordés, réaliser cette excursion à un prix très modique, invitant ses membres et les amis de la société. Le coût du voyage ne sera que de 275 fr. pour les sociétaires et 285 fr. pour les étrangers à l'association. Ces prix comprennent: le chemin de fer, les hôtels, les repas, l'autocar, pourboires, guides, etc... Cette excursion se fera les 25, 26 et 27 juillet prochain (fête des Fabricants). Le départ aura lieu le samedi 25 à midi en gare de Roubaix.

Les inscriptions sont reçues dès à présent au siège social du Radio-Club, 55, rue du Maréchal Foch, à Roubaix, Café des Arcades (Tél. 7.49) et seront définitivement closes le dimanche 12 juillet 1931.

UN VOL D'AUTO EST COMMIS EN PLEIN MIDI RUE DU CURÉ

M. Georges Dansette, âgé de 58 ans, couturier, 30, rue du Curé, a déposé une plainte contre inconnu entre les mains de M. André, commissaire de police du 1er arrondissement, pour vol de son auto qui lui a été enlevée mardi, entre 11 h. 40 et 12 h. 10, alors qu'elle se trouvait en stationnement, face à son domicile.

Le signalement de l'auto volée a été lancé aussitôt dans toutes les directions et le service de la Sûreté s'est mis en campagne pour rechercher l'auteur de ce vol audacieux.

Voici les caractéristiques de l'auto: conduite intérieure, 5 places, carrosserie noire, intérieur gris beige, 13 C.V., numéro d'immatriculation 416-IB-4. Elle porte une roue de secours à l'arrière, ainsi qu'une mallette noire. Cette auto est estimée 40.000 francs.

La fête fédérale et internationale de gymnastique de la Pentecôte

On nous prie d'insérer:

Le Comité organisateur de la fête de gymnastique de la Pentecôte reçoit journellement des lettres de sociétés ayant participé au concours lui demandant de remercier les personnes qui ont assuré leur logement et leur nourriture.

Dans l'impossibilité de toucher tout le monde, le Comité adresse ses remerciements collectifs à toute la population ouvrière roubaisienne qui, en général, a accueilli les gymnastes travailleurs adultes, dames, pupilles et filettes, avec la plus grande cordialité.

D'autre part, le Comité organisateur tient également à remercier toutes les personnes généreuses qui lui ont fait parvenir des dons à attribuer comme récompenses aux lauréats.

L'assemblée générale des « Amis du Foyer du Mutilé »

L'assemblée générale des « Amis du Foyer du Mutilé » a eu lieu dimanche sous la présidence de M. B. Bourgois, MM. Journez, Veldeman, président et vice-président d'honneur étaient présents. En ouvrant la séance, le président adresse ses plus vifs remerciements aux sociétaires pour leur assiduité.

Sept nouveaux sociétaires sont inscrits. Le secrétaire donne lecture du procès-verbal et le trésorier, du compte rendu financier. Ces deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Il est décidé ensuite de faire photographier le groupe le dimanche 14 juin prochain: les membres se rassembleront au siège à 10 h. 45; le secrétaire convoquera individuellement; quelques questions sont discutées et ratifiées par l'assemblée.

Un suicide, rue du Nouveau-Monde

Un ouvrier ébéniste, M. Jules Duhayon, âgé de 51 ans, demeurant rue du Nouveau-Monde, 27, a été trouvé pendu dans sa chambre, mardi matin, vers 10 h. 30.

D'après les renseignements recueillis par M. de la Chassagne, commissaire de police du 1er arrondissement, M. Jules Duhayon, qui souffrait depuis un certain temps, aurait mis fin à ses jours au cours d'une crise de neurasthénie.

Une collision

Une collision est survenue à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Pierre-de-Roubaix entre un autocar piloté par M. Henri Vion, âgé de 36 ans, domicilié 140, rue de Tourcoing, à Croix, et une voiture hippomobile conduite par M. P. Dufremont, âgé de 32 ans, messager, 72 rue Franklin. Il n'en est résulté fort heureusement que de simples dégâts matériels de part et d'autre, dégâts d'ailleurs fort peu importants.

DEUX AUTOS SE HEURTENT. — Mardi, vers 8 h., un camion auto piloté par M. Clément Wauquier, 23 ans, 10, rue Meyerbeer, est entré en collision avec une auto conduite par Mme Madeleine Inglebert, 35 ans, sans profession, [illegible] rue Pellart. Sous la violence du choc, les deux pneus arrière de cette dernière auto ont éclaté; ce furent là les seuls dégâts de cette collision.

A PROPOS D'UNE ARRESTATION. — [illegible], qui a été arrêté pour [illegible] à Wattrelos, avait déclaré qu'il habitait 45, rue Pierre-de-Roubaix, à Roubaix. M. [illegible], qui a son domicile à cette adresse, nous prie de dire que cette affirmation est fausse.

NE PIETINEZ PAS LES PLATES-BANDES — La police a dressé un procès-verbal à un automobiliste, M. Fernand Denis, âgé de 28 ans, [illegible], domicilié 30, rue de la Gare de Marly à Valenciennes, lequel roulait en auto sur les plates-bandes du parc Barbieux, près de la [illegible].

L'ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DE PRIX EN 1931. — Mardi matin à 11 h., a eu lieu à la mairie, l'adjudication pour la fourniture de prix en 1931.

Le montant de l'adjudication était de [illegible] francs. Le bureau était présidé par M. le docteur [illegible], adjoint, assisté de MM. [illegible] et Delforge, conseillers municipaux.

M. [illegible] a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 26.70 %.

UNE GRANDE FETE DE CHARITE AU FONTENOY. — Les personnes désireuses de se procurer des programmes de la fête de [illegible], sont avisées que ceux-ci sont en vente dans tout le quartier du Fontenoy jusqu'au samedi [illegible] juin. Ces programmes donnent droit [illegible] square Wibaux pendant [illegible] de la foire au plaisir les [illegible], à la séance de cinéma le [illegible] de la tombola dotée de nombreux lots, dont [illegible] à manger, cuisinière, [illegible]. Le bénéfice de cette fête est uniquement réservé aux enfants nécessiteux du Fontenoy.

AMICALE DES ARTS. — Colonie de Vacances. — [illegible], à 20 h., au siège, [illegible] réunion de la Commission de la Colonie de Vacances. Ordre du jour : [illegible] à prendre pour l'envoi de [illegible] petits garçons. Sont spécialement convoqués : MM. Jean De Rycke, [illegible], directeur de l'Ecole; Henri Valet, [illegible], Charles Farvacques, [illegible], Pierre Proy père, [illegible], Georges Dubois, Narcisse [illegible]. Cette réunion [illegible] à 20 h. avant [illegible].

— Section Théâtrale. — Ce soir, à 20 h., [illegible] répétition générale; mise en scène sous la direction de M. Lemarchand, [illegible].

UNE REUNION A L'AMICALE JEAN MACE. — Dans un local de l'école de la rue [illegible] s'est tenue la réunion extraordinaire [illegible] Jean Macé, présidée par [illegible] qu'entouraient MM. [illegible] directeurs d'écoles et les membres du Comité. Le Président fit part à l'assistance des diverses manifestations qui auront lieu à l'occasion du Cinquantenaire de la laïcité : Lille (7 juin), Roubaix (14 juin) et Paris (21 juin). M. Danel, directeur de l'école fit l'exposé des améliorations à apporter aux lois scolaires réclamées par les défenseurs de la laïcité. Au cours de cette réunion la réputée symphonie Delezenne sous la direction de M. Marincoucke se fit entendre.

AMICALES LEON MARLOT ET LINNE. — Une grande manifestation à l'occasion du cinquantenaire de la laïcité aura lieu le dimanche 7 juin, à 15 h., à Lille. Les adhésions sont reçues dès maintenant et jusqu'à vendredi soir dernier délai, chez MM. Louis Catteau, 5, rue Linné; Auguste Placet, au 302 rue de Lannoy et Dendoncker, 103, rue Rubens.

— On met en vente dès maintenant les billets de tombola pour la fête d'été du 9 août. Les amicalistes qui voudraient se charger de la vente des billets peuvent en retirer à la permanence, tous les mardis, de 19 h. 30 à 20 h. 30, bureau de l'Amicale, école Linné, premier étage.

CHORALE L'EPEULOISE. — Ce soir, à 17 h. 30, répétition générale et remise des diplômes aux médaillés, par M. Manaut. Présence indispensable.

SYNDICAT DES LAITIERS DETAILLANTS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Réunion générale trimestrielle jeudi 4 juin, à 18 h. 30, [illegible] Pandore.

CERCLE ORPHEONIQUE LES XL (Société Nationale). — Ce mercredi, à 19 h. 15, au local, répétition générale.

GROUPEMENT ARTISANAL. — Aujourd'hui mercredi, de 19 à 20 h., permanence de la Commission administrative. Renseignements, comptabilité, impôts, etc., à la Maison des Artisans, rue des Champs.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir à 20 h., répétition générale.

ORPHEON « LES INOFFENSIFS ». — Ce soir à 20 h., répétition générale.

PHILHARMONIE DU JEAN-GHISLAIN. — Mercredi à 20 h. 15, répétition générale. Nouveaux morceaux pour le 14 juin.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Demain soir à 7 h. 30, répétition générale des œuvres qui seront exécutées les 14 et 28 juin.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Ce soir mercredi, à 19 h. 30, répétition générale.

CROIX

L'ÉPILOGUE D'UNE RIXE DEVANT LE TRIBUNAL DE LILLE

Le 12 avril, vers midi, Fernand Bouzin, 28 ans, chauffeur d'automobiles à Croix, rue Anatole-France, rentrait avec un camion dans les Etablissements Mehura,